

ORIFLAMME — Torpilleur d'escadre de 300 t,
type **Branlebas** (1908~1921)

Le torpilleur *Oriflamme* à Monaco en 1909



*Bibliothèque nationale de France — Département Estampes et photographie
Photographie de presse de l'Agence Rol — Réf. Rol 3.658*

Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Oriflamme*.

— **MOTTEZ Jean Victor**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Après avoir été désigné pour suivre les travaux d'achèvement de l'*Oriflamme* (*J.O. 6 mai 1908, p. 3.196*), nommé à son commandement par une décision présidentielle du 10 mai 1908 (*J.O. 12 mai 1908, p. 3.302*). L'*Oriflamme* était alors en construction à Lorient.

M. le lieutenant de vaisseau Mottez (J.-V.), du port de Cherbourg, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du contre-torpilleur *Oriflamme*.
Cet officier rejoindra Lorient dans les délais réglementaires.

Par décision présidentielle du 10 mai 1908, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Mottez (Jean-Victor) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Oriflamme* à Lorient.

— **ENG Georges Antonin**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement ainsi qu'à celui d'une division de contre-torpilleurs de la 1^{re} Escadre par une décision présidentielle du 30 septembre 1909 (*J.O. 2 oct. 1909, p. 10.006*). Commandement pris à Toulon, le 18 novembre 1909 (*J.O. 2 oct. 1909, p. 10.090*).

Par décision présidentielle du 30 septembre 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Eng (G.-A.) a été nommé au commandement de l'*Oriflamme* et d'une division de contre-torpilleurs de la 1^{re} escadre.

— **LAPOINTE Célestin Eugène Édouard**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 11 janvier 1910 (*J.O. 13 janv. 1910, p. 363*), étant alors embarqué sur le cuirassé *Justice*. Commandement pris à Toulon, le 10 février 1910.

Par décision présidentielle du 11 janvier 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Lapointe (C.-E.-E.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Oriflamme*, dans la 1^{re} escadre.

— **BICHEMIN Adolphe Louis Marie**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 8 juillet 1911 (*J.O. 11 juill. 1911, p. 5.587*).

Par décision présidentielle du 8 juillet 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Bichemin (A.-L.-M.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Ori flamme*, dans la 2^e escad.

— **LE GALL Félix Louis**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 28 décembre 1912 (*J.O. 30 déc. 1912, p. 11.022*).

Par décision présidentielle en date du 28 décembre 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Le Gall (F.-L.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Ori flamme*.

— **JOURDAN de LA PASSARDIÈRE François Marie**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par un décret du 8 juillet 1914 (*J.O. 10 juill. 1914, p. 6.030*).

Par décret en date du 8 juillet 1914, M. le lieutenant de vaisseau Jourdan de la Passardièrre (F.-M.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Ori flamme*.

— **FERRET Marc Clément**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par un décret du 27 août 1915 (*J.O. 25 août 1915, p. 6.075*).

Par décret en date du 27 août 1915, M. le lieutenant de vaisseau Ferret (M.-C.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Ori flamme*.

— **SCHACHER Jean Yvan**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par un décret du 11 avril 1917 (*J.O. 13 avril 1917, p. 2.909*).

Par décret en date du 11 avril 1917, M. le lieutenant de vaisseau Schacher (Jean-Yvan) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Ori flamme*.

— ... / ...